ogeo FUND

Rapport annuel 2013 SYNTHÈSE

Sommaire

I. L'OFFRE 3

II. LES CHIFFRES CLÉS 2013 4

III. INTERVIEW DU COMITÉ DE DIRECTION 6

IV. LES TEMPS FORTS 2013 10

V. LES ATOUTS D'OGEO FUND 12

VI. LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS RÉALISÉS EN 2013 15

I. L'offre

Premier pilier

Depuis 2007, OGEO FUND, Organisme de Financement de Pensions (OFP), s'est fixé pour objectif d'être une source sûre de financement des pensions légales (premier pilier) dont la gestion lui est confiée par ses entreprises d'affiliation.

OGEO FUND, **cinquième plus grand fonds de pension de Belgique**, gère près d'un milliard d'euros d'actifs de manière prudente et diversifiée. OGEO FUND met à la disposition de ses affiliés une organisation performante et rigoureuse.

OGEO FUND, en tant que **seul OFP multi-employeurs (premier pilier) de Belgique**, s'adresse principalement aux institutions publiques et parapubliques belges (villes et communes, provinces, intercommunales, CPAS, etc.) afin de les accompagner dans leurs obligations de pension :

- La pension des mandataires des administrations communales et provinciales ;
- La pension du personnel statutaire (ou qui a eu une carrière mixte, c'est-à-dire en tant que statutaire et contractuel).

Deuxième pilier

Afin d'offrir une solution du « deuxième pilier » aux entreprises d'affiliation, une autre entité a été créée en avril 2008 – OGEO 2 PENSION – toujours sous la forme juridique d'un Organisme de Financement de Pensions, pour bénéficier du même cadre prudent, flexible et adapté qu'OGEO FUND.

OGEO 2 PENSION permet aux entreprises d'affiliation qui le souhaitent de mettre en place un système de pensions complémentaires pour leur personnel contractuel. Les contractuels, nombreux dans les administrations publiques, se trouvent en effet très souvent pénalisés, avec des pensions moins élevées de 20% en moyenne par rapport à leurs collègues statutaires.

La solution développée par OGEO 2 PENSION est novatrice et attractive :

- Choix entre le versement d'une rente mensuelle ou d'un capital à l'âge de la pension ;
- Choix entre des rendements entièrement redistribués (déduction faite des frais de gestion) ou une formule avec capital et rendement minimum garantis ;
- Coûts de gestion réduits ;
- Pas de frais d'entrée ni de frais de sortie.

ogeo FUND

Premier pilier (pensions légales)

— Mandataires publics et personnel statutaire

Deuxième pilier (pensions complémentaires ou extra-légales)

— Personnel contractuel
— Entités publiques/para-publiques et/ou sociétés commerciales

Au fil de ce rapport synthétique, vous découvrirez des QR codes qui vous renverront vers un complément d'informations disponible sur le site internet d'OGEO FUND : www.ogeofund.be

II. Les **chiffres clés** 2013

5ème plus grand fonds de pension de Belgique [1]

53 millions d'euros de bénéfices

515 millions d'euros d'actifs en surcouverture [2]

968 millions d'euros d'actifs sous gestion

Un rendement financier de **7,38 %** [3]

4.019 bénéficiaires de rente actuels ou futurs, répartis entre **7** entreprises d'affiliation [4]

1 Classement au 31/12/2012 – En attente du classement officiel émanant de l'ABIP (Association Belge des Institutions de Pension) au 31/12/2013.
2 Surcouverture : les actifs de couverture d'OGEO FUND à fin 2013 s'élèvent à 882 millions d'euros par rapport à des engagements de 367 millions d'euros soit une surcouverture de 140%.
3 Rendement supérieur à la moyenne des fonds de pension belges qui affichent un rendement de 6,73% (source de l'ABIP).
4 Pour des raisons de simplification administrative, une fusion entre Tecteo et ALG a été réalisée en date du 01/01/2013.

ogeo FUND

Des **actifs sous gestion** en augmentation

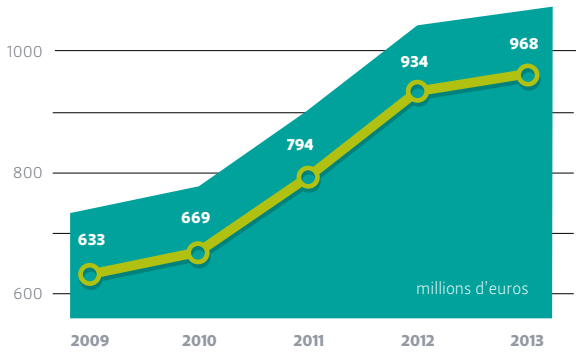

Une **surcouverture** importante de 140 %[5]

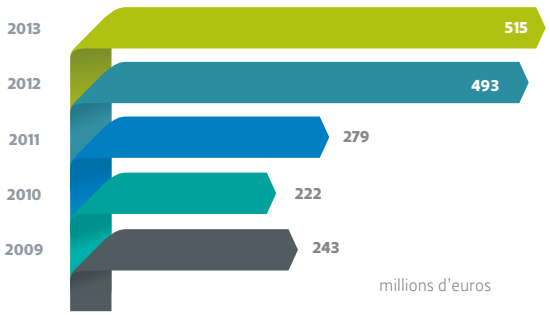

5 Cette surcouverture s'explique notamment par le transfert d'une partie des engagements à l'ONSSAPL (Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales).

III. Interview du **Comité de direction**

Rigueur et performance sont au rendez-vous.

Une politique d'investissements diversifiée et prudente a permis de dégager un rendement de 7,38 % en 2013.

A fin 2013, OGEO FUND affiche un rendement de 7,38%. Etes-vous satisfaits ?

Compte tenu de la situation difficile des marchés au 1er semestre 2013, nous pouvons estimer qu'un rendement de 7,38% est une performance que l'on peut qualifier de bonne.

Notre vocation étant d'agir sur le long terme, une année prise isolément a une importance relative. Ce qui nous importe, c'est la tendance et un minimum de risques. **Rappelons que ces 7,38% obtenus en 2013 font suite à un rendement de 9,17% en 2012. Depuis 2008, nos rendements s'inscrivent fréquemment dans la fourchette haute des performances dégagées par les fonds de pensions belges.** Ceci est d'autant plus « positivement surprenant » que ces derniers sont en général davantage investis en actions que nous ne le sommes.

Quels sont les éléments qui expliquent qu'OGEO affiche de manière aussi régulière une performance élevée ?

Nous tenons à rappeler que le premier souci d'OGEO FUND en matière de gestion d'actifs est de combiner

performance et prudence. Pour atteindre cet objectif, **la « règle d'or » d'OGEO FUND est la diversification de nos actifs, diversification à laquelle nous sommes attentifs au niveau global et pour chaque catégorie d'actifs**.

Au-delà de cette diversification, la stratégie immobilière d'OGEO FUND constitue un véritable atout. A la différence des autres fonds de pension, nous privilégions l'immobilier en « dur » par rapport à l'immobilier « papier » (Sicafi). Ces actifs jouent en quelque sorte un rôle de flotteur. Même quand les actifs cotés vont moins bien, nous restons toujours la tête hors de l'eau !

Vous allez vraisemblablement atteindre, en 2014, un montant d'actifs sous gestion qui dépasse le milliard d'euros. Ce cap va-t-il influencer votre stratégie ?

Notre stratégie ne va pas être modifiée, par contre certains aspects de notre organisation le seront. **Le cap du milliard d'euros sous gestion nous astreint à un reporting encore plus régulier et plus approfondi vis-à-vis de notre autorité de contrôle.** Dès le 1er janvier qui suit l'année où le milliard d'actifs sous gestion a été atteint, le reporting devra être mensuel et fournir toute une série d'informations dont le détail des titres détenus, le code ISIN, la banque dépositaire, etc. **Vu l'importance des sommes gérées, OGEO FUND veille à maintenir des critères de gouvernance très élevés**.

C'est dans cette optique de gouvernance élevée que nous avons mis en place une Sicav institutionnelle, OGESIP Invest. Un des objectifs principaux de la mise en place d'OGESIP Invest est d'exercer un contrôle accru sur nos gestionnaires d'actifs. L'intérêt est de disposer en permanence d'un reporting amélioré tout en maintenant une vision analytique précise des actifs et des engagements de chacune des entreprises d'affiliation. Cet outil doit encore nous permettre d'améliorer notre transparence vis-à-vis de nos entreprises d'affiliation en particulier et vis-à-vis du marché en général.

La mise en place d'un outil financier telle qu'une Sicav institutionnelle n'est-elle pas à la fois trop coûteuse et trop complexe pour OGEO FUND ?

La mise en place de notre Sicav « OGESIP Invest » va se faire sans le moindre surcoût pour nos entreprises d'affiliation et à des coûts globaux pratiquement inchangés pour OGEO FUND. Au travers d'OGESIP Invest, les organes de gestion, les entreprises d'affiliation et l'autorité de contrôle d'OGEO FUND disposeront de reportings plus détaillés et plus fréquents, et permettront donc une gouvernance accrue.

A noter que l'importance de nos actifs sous gestion permet à OGEO FUND de réaliser d'importantes économies d'échelle et, pour chacune de nos entreprises d'affiliation, quelle que soit leur taille, d'avoir accès aux meilleurs professionnels.

Comment expliquer l'importance et la particularité de la stratégie immobilière d'OGEO FUND ?

Nous avons comme leitmotiv absolu de nous diversifier en utilisant plusieurs classes d'actifs différentes. Pour chacune des classes, des bornes minimales et maximales sont fixées par nos organes de gestion. Ainsi, notre portefeuille immobilier ne peut pour l'instant excéder les 20%. Parmi toutes les classes d'actifs, l'immobilier est la seule classe tangible et concrète, donc c'est celle qui est la plus médiatique.

Nos placements immobiliers sont géographiquement répartis sur toute la Belgique et le Luxembourg. Le principe pour la majorité de nos placements immobiliers est de rechercher des bâtiments occupés par des locataires de qualité qui s'engagent pour des périodes aussi longues que possible, avec des loyers indexés.

« Au travers de la Sicav institutionnelle OGESIP Invest, les organes de gestion, les entreprises d'affiliation et l'autorité de contrôle d'OGEO FUND disposeront de reportings plus détaillés et plus fréquents et permettront donc une gouvernance accrue. »

« Au moment où les rendements garantis proposés par les compagnies d'assurance se réduisent comme peau de chagrin, notre modèle basé sur la transparence, une approche non lucrative, la solidarité et la redistribution des rendements, constitue plus qu'une simple alternative. »

Vous souhaitez disposer des conclusions de cette étude ?

Rendez-vous sur www.ogeofund.be/etude

Vous avez sorti, à l'automne 2013, une étude portant sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales en Wallonie et à Bruxelles. Quels en sont les enseignements majeurs ?

Un des points les plus marquants dégagés par cette étude est que 70% des communes n'ont pas de réserves suffisantes pour faire face aux futures charges de pension. Cette recherche a le mérite de chiffrer l'ampleur du problème auquel il faudra faire face au niveau des administrations provinciales et locales. Il s'agit d'un rapport précis et scientifiquement étayé [1]. Cette étude, commanditée par OGEO FUND, a été réalisée par la Section belge du CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et coopérative) et l'Université de Liège.

Par cette étude, OGEO FUND ne se contente pas de tirer la sonnette d'alarme, mais en tant que cinquième fonds de pension de Belgique, souhaite s'associer à une démarche constructive et essentielle pour le financement futur des pensions, en étant une force de proposition. Notre message est évidemment arrivé en période pré-électorale mais une chose est sûre, il n'y aura pas de salut sans réforme.

Vous pensez qu'OGEO FUND peut faire partie de la solution ?

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il est urgent de prendre des actions concrètes en matière de financement des pensions des administrations provinciales et locales. Tout le monde dit aussi que le problème est complexe et que les solutions à mettre en place devront être protéiformes et concerner les différents niveaux de pouvoir.

OGEO FUND peut faire partie intégrante de la solution par des réponses innovantes prenant en compte les difficultés de financement rencontrées par les administrations provinciales et locales.

L'offre d'OGEO FUND se distingue-t-elle par rapport à celle que le marché propose ?

Externaliser les engagements de pension répond à un souci de transparence et de saine gestion. **Au moment où les rendements garantis proposés par les compagnies d'assurance se réduisent comme peau de chagrin, notre modèle basé sur la transparence, une approche non lucrative, la solidarité et la redistribution des rendements, constitue plus qu'une simple alternative.**

1 Les conclusions de cette étude sont disponibles sur le site d'OGEO FUND (voir ci-contre).

Comment expliquez-vous votre surperformance régulière par rapport au taux de rendement proposé par les compagnies d'assurances ?

Cette surperformance trouve son explication dans différents éléments : OGEO FUND est une petite structure performante, réactive et à coûts réduits. De plus, l'approche d'OGEO FUND combine harmonieusement capitalisation et approche « solidaire ». Enfin, et surtout, OGEO FUND n'est pas une société commerciale et n'a donc pas d'actionnaires à rémunérer. Cela permet aux entreprises d'affiliation de bénéficier de la performance d'OGEO FUND.

Quels sont vos projets pour 2014 ?

Le travail technique de mise en place de la Sicav institutionnelle évoquée ci-avant a eu lieu en 2013, mais le transfert des actifs a eu lieu début 2014. Cela va quelque peu modifier notre organisation et celle de nos gestionnaires d'actifs.

Nous poursuivons notre positionnement comme centre d'expertise en matière de pensions, notamment via différents outils : une enquête de perception dont les résultats seront prochainement disponibles, un blog thématique, un compte Twitter, l'organisation d'une table ronde où seront conviés plusieurs experts en matière de pensions, etc. **Et bien sûr, nous continuons en 2014 nos démarches d'élargissement du modèle OGEO FUND vers d'autres entreprises d'affiliation.**

Pour 2013, les assurances groupe affichent un rendement de 3,25 %. Les assureurs ont compensé la baisse des taux garantis par la participation aux bénéfices.

L'Echo, 29 mars 2013.

« Externaliser les engagements de pension répond à un souci de transparence et de saine gestion. OGEO FUND propose une méthode novatrice et originale dans laquelle capitalisation et "approche solidaire" se marient pour le plus grand bénéfice des employeurs et des futurs pensionnés. »

Stéphane Moreau, Président du Comité de direction d'OGEO FUND.

IV. Les **temps forts** 2013

Le **Salon des Mandataires** 2013

OGEO FUND était présent au Salon des Mandataires qui s'est tenu le 7 février 2013 au Wex de Marche-en-Famenne.

A cette occasion, OGEO FUND a organisé une conférence intitulée «Les Pouvoirs locaux face à la problématique des pensions : financement et enjeux». OGEO FUND a eu l'opportunité d'y accueillir de nombreuses personnalités qui participent à la gestion quotidienne des Villes, Communes, Provinces et Intercommunales de la Région wallonne.

Sont intervenus :

- **Maya Abada**, Assistante de recherche, Université de Liège ;
- **Philippe Nys**, Administrateur général adjoint à l'ONSSAPL ;
- **Stéphanie Kiproski**, Conseillère, et **Marco Aliboni**, Chef de Cabinet adjoint, **représentants du Cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville et du Tourisme, Paul Furlan ;**
- **Les membres du Comité de direction d'OGEO FUND.**

Le contenu des **interventions du salon des mandataires** est disponible sur le site d'OGEO FUND via le lien suivant : www.ogeofund.be/salon0702

La **table ronde** d'OGEO FUND

OGEO FUND a organisé une table ronde d'experts afin de présenter les conclusions de l'étude sur « le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales en Wallonie et à Bruxelles ». Cet événement, dont le thème était « Le défi des pensions dans le secteur public », a eu lieu le 15 octobre 2013 à Bruxelles.

Sont intervenus :

- **François-Xavier de Donnéa**, Administrateur indépendant d'OGEO FUND ;
- **Ivan Van De Cloot**, Economiste en chef, Itinera Institute ;
- **Hervé Noel**, Vice-Président de l'Association Belge des Institutions de Pension (ABIP) et Président du fonds de pension Tractebel ;
- **Barbara Sak**, Secrétaire générale du CIRIEC-Belgium ;
- **Pierre Devolder**, Professeur, Université Catholique de Louvain ;
- **Emmanuel Lejeune**, Membre du Comité de direction d'OGEO FUND.

« D'une part, une prise de conscience quant à la problématique du financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales est nécessaire et d'autre part, même s'il n'y a pas de solution unique et simple, il est primordial de s'y atteler le plus rapidement possible. »

François-Xavier de Donnéa, Administrateur indépendant d'OGEO FUND, table ronde du 15/10/2013.

Le **séminaire** d'OGEO FUND

Le 18 novembre 2013, OGEO FUND a organisé au Cercle de Wallonie de Seraing un séminaire intitulé : « Financement des pensions : enjeux et orientations ».

A cette occasion, les résultats de l'étude sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales, ainsi que des mandataires, y ont été présentés.

Plusieurs intervenants se sont exprimés :

- **André Gilles**, Président du Conseil d'administration d'OGEO FUND : Introduction ;
- **Roland Gillet**, Professeur de finance à la Sorbonne ainsi qu'à l'ULB (Solvay) et expert reconnu au niveau international : « L'Europe et sa zone euro ont-elles encore les moyens de leur politique ? » ;
- **Barbara Sak**, Secrétaire générale du CIRIEC-Belgium (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative) : « Pistes stratégiques et conclusions de l'étude menée sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales » ;
- **Marc Beyens** et **Emmanuel Lejeune**, Membres du Comité de direction d'OGEO FUND : « Une organisation rigoureuse - Une offre complète et innovante » ;
- **Dominique Drion**, Vice-Président du Conseil d'administration d'OGEO FUND : Conclusion.

Le contenu des **interventions du séminaire** est disponible sur le site d'OGEO FUND via le lien suivant : www.ogeofund.be/seminaire1810

Les **reportages** réalisés en vue de la **table ronde** et du **séminaire** sont disponibles sur le site d'OGEO FUND via le lien suivant : www.ogeofund.be/reportages

V. Les **atouts** d'OGEO FUND

En mariant harmonieusement capitalisation et approche « solidaire », OGEO FUND se distingue de la plupart des solutions existantes sur le marché belge. Plusieurs caractéristiques organisationnelles, fiscales et financières rendent le modèle OGEO FUND particulièrement attractif.

Des coûts réduits

Les frais de gestion sont limités au maximum

Les entreprises d'affiliation qui adhèrent à OGEO FUND ne sont soumises à aucun frais d'entrée ni de sortie. Les frais de gestion intègrent de manière exhaustive l'ensemble des services proposés par OGEO FUND à ses « clients ».

Les rendements sont plus avantageux que dans les systèmes classiques

OGEO FUND se distingue des banques, assureurs et autres institutions par son caractère non commercial et associatif. La performance d'OGEO FUND est au bénéfice de ses « clients ».

Les économies d'échelle profitent à toutes les entreprises d'affiliation

En gérant un montant d'actifs proche du milliard d'euros, OGEO FUND a accès aux meilleurs professionnels et offre des prestations de très haut niveau à des coûts réduits à toutes ses entreprises d'affiliation, quelle que soit leur taille.

Une gestion rigoureuse

La gestion est participative

Les entreprises d'affiliation sont directement associées à la définition et à la mise en place de la politique de placement et de toutes les décisions importantes, notamment au travers de l'Assemblée générale.

Le reporting financier est réalisé en valeur de marché

L'Arrêté Royal relatif au contrôle prudentiel des Institutions de Retraite Professionnelle du 12/01/2007 impose aux Organismes de Financement de Pensions, contrairement aux compagnies d'assurances, une valorisation permanente des actifs financiers en valeur de marché.

La comptabilité analytique permet une transparence totale

Chaque entreprise d'affiliation dispose d'une vision concrète et précise de ses actifs.

Une gouvernance renforcée

Des procédures importantes qui vont au-delà des prescrits légaux et réglementaires

Depuis la creation d'OGEO FUND, le souci de bonne gouvernance a été permanent et ce au niveau de toutes ses instances décisionnelles.

OGEO FUND a mis en place, de manière volontariste, différentes instances et procédures importantes qui vont au-delà des prescrits légaux et réglementaires :

- **La mise en place d'un Comité financier** comportant notamment en son sein des experts indépendants de renom.
- **L'instauration d'un « review préliminaire »** à mi-année de nos comptes par le commissaire agréé (PwC) en charge de l'audit des comptes annuels.
- **Le dédoublement de la fonction d'actuaire technique et d'actuaire désigné :** les plans de financement et calculs des provisions techniques sont mis au point dans un premier temps par les actuaires techniques d'IIS (Integrale Insurance Services). Ces plans et calculs sont ensuite soumis à l'actuaire désigné (ESOFAC) qui présente chaque année son rapport actuariel au Conseil d'administration. OGEO FUND est un des seuls – si pas le seul – OFP belge à avoir pris cette décision.
- **La détention d'une certification externe (ISAE)** a été demandée auprès de nos principaux fournisseurs.
- **La mise en place d'un guide de bonne gouvernance mis à jour de manière régulière :** ce guide de bonne gouvernance est un outil mis à disposition des administrateurs, dirigeants et collaborateurs de l'OFP afin d'optimaliser sa gestion et de mettre en place une plus grande transparence facilitant ainsi le contrôle.

Un contrôle multi-strates

Contrôles internes	Contrôles externes
➥ Audit interne (IIS) ➥ Compliance officer ➥ Comité financier	➥ Actuaire désigné (ESOFAC) ➥ Commissaire agréé (PwC)

Des solutions efficaces et novatrices

Le centre d'expertise nourrit le débat

Le positionnement d'OGEO FUND comme centre d'expertise en matière de pensions permet de présenter des pistes de réflexions sur le financement futur des pensions.

La recherche d'un développement national et international

Le modèle OGEO FUND est régulièrement présenté à de nouveaux interlocuteurs, que ce soit en Belgique ou à l'étranger.

La poche immobilière « colle » à la problématique pension : long terme et indexation

Cette poche constitue un excellent stabilisateur lorsque les actifs cotés sont impactés négativement.

Une Sicav institutionnelle favorisant la transparence

Cette Sicav permet d'exercer un contrôle accru sur les gestionnaires d'actifs. Elle conforte la transparence du modèle OGEO notamment au travers de l'amélioration et de la plus grande fréquence des reportings.

Une politique de placements prudente et diversifiée

La stratégie s'inscrit sur le long terme

OGEO FUND assure le paiement des pensions à long terme. Afin de limiter au maximum les risques, OGEO FUND joue la carte de la diversification en utilisant sept classes d'actifs différentes.

Le Comité financier est renforcé par des experts indépendants de renom

Il évalue de manière neutre et indépendante les indicateurs financiers clés, la qualité des portefeuilles et la stratégie de placements.

Les gestionnaires font l'objet d'une procédure sélective

Les gestionnaires d'actifs de renom auxquels OGEO FUND fait appel sont mis en concurrence permanente. Ces gestionnaires d'actifs se voient attribuer des mandats de gestion discrétionnaire diversifiés.

La poche immobilière : un « stabilisateur » par rapport aux actifs directement impactés par les fluctuations du marché

OGEO FUND sélectionne et maintient dans son portefeuille des projets dont le rendement net à moyen terme est supérieur ou égal à 5%. Parmi ces projets, OGEO FUND met un focus sur l'acquisition d'immeubles commerciaux occupés par des locataires de qualité qui s'engagent pour des périodes aussi longues que possible, avec des loyers indexés.

Le portefeuille immobilier distingue OGEO FUND de la plupart des autres fonds de pensions belges qui investissement rarement en « brique ». En effet, leurs investissements immobiliers sont en général réalisés au travers de fonds d'investissements.

Tous les détails sur les investissements immobiliers réalisés en 2013 sont en page 15.

Comment OGEO FUND diversifie son portefeuille

Afin de limiter au maximum les risques, OGEO FUND diversifie son portefeuille en utilisant 7 classes d'actifs différentes. Pour chacune de ces classes d'actifs, des bornes minimales et maximales ont été fixées afin de pouvoir optimiser le couple « prudence/performance » tout en tenant compte de l'évolution des marchés.

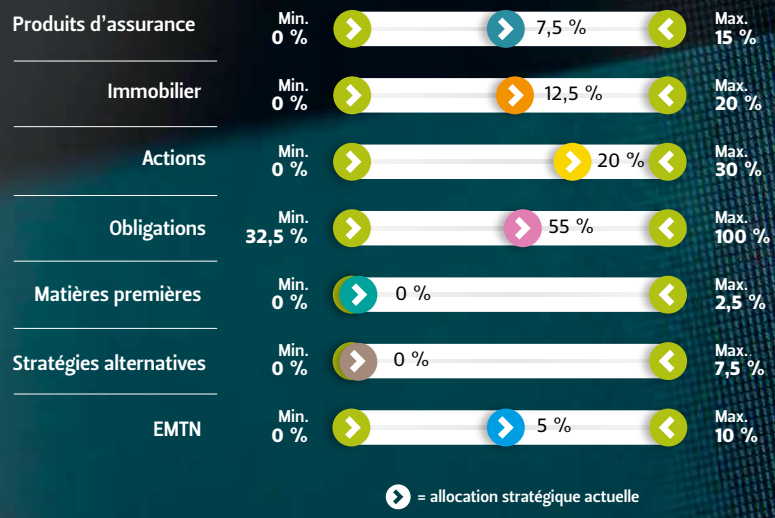

VI. Les **investissements immobiliers** réalisés en 2013

Immo Haecht 1442

Investissement en partenariat avec Integrale.
Immeuble situé Chaussée de Haecht, 1442 à Haren.

- Espaces de bureaux : ± 16.000 m²
- Parkings : 212 emplacements

Locataire :
- Atos Worldline Propco

Cerep Loi 15

Investissement en partenariat avec Integrale.
Immeuble situé Rue de La Loi, 15-19 à Bruxelles.

- Espaces de bureaux : ± 19.000 m²
- Parkings : ± 80 emplacements
- Rénovation lourde : 2006
- Rénovation : 2012-2013

Locataire principal :
- Commission Européenne
- Espaces : ± 18.000 m²

Belval au Luxembourg

Immeuble situé à Esch-Belval (quartier dans l'ouest d'Esch-sur-Alzette) au Grand-Duché de Luxembourg.

- Espaces de bureaux : ± 10.000 m²
- Parkings : 135 emplacements

Locataire :
- Ministère des Finances

Occupant principal :
- ADEM (Agence pour le Développement de l'Emploi)

ogeo FUND

Semer pour récolter

OGEO FUND OFP
IRP agréée le 9/08/2005
N° d'identification: 50570

Siège social :
Boulevard Piercot 46
B-4000 Liège
Tél. : +32 4 222 01 15
Fax : +32 4 222 08 21
www.ogeofund.be
info@ogeofund.be

Le rapport annuel complet 2013 est disponible sur le site d'OGEO FUND via le lien suivant :
www.ogeofund.be/publications